

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-354/SG/FIN accordant une subvention de 20.000 FD à la Caisse des Ecoles publiques.

n° 71-354/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
4 mars 1971

Numéro JO
n° 6 du 25/03/1971

Date du numéro
25 mars 1971

TEXTE INTÉGRAL

Une subvention de vingt mille francs Djibouti (20.000) est accordée à la Caisse des Ecoles publiques au titre de contribution aux frais de fonctionnement de cet établissement public territorial.